

LYCEE JEAN HINGLO LE PORT

SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE FOOTBALL GARÇONS



DOSSIER DE CANDIDATURE 2023-2024

NOM :

PRENOM :

COLLEGE :

A. Présentation :

Le Lycée Jean Hinglo propose aux jeunes réunionnais à la rentrée scolaire 2023-2024, la possibilité d'intégrer la Section d'excellence sportive Football garçons.

Cette structure permet de concilier études et pratiques du sport de haut niveau grâce un emploi du temps adapté.

Le Lycée Jean Hinglo travaille en collaboration étroite avec la Ligue Réunionnaise de Football, la Municipalité et l'Office Municipal des Sports de la ville du Port. A ce titre, la Section Sportive Scolaire est encadrée par un diplômé d'Etat et un entraîneur adjoint, également diplômé d'état, mis à la disposition de la section par l'Office Municipal des Sports de la ville du Port en accord avec la Ligue Réunionnaise de Football.

Un Professeur et un CPE assurent le suivi de la scolarité. Il adapte les dispositifs d'aide et de soutien pour chaque élève.

La Section Sportive Football du Lycée Jean Hinglo s'inscrit dans le projet d'établissement. Elle vise la réussite scolaire et sportive de l'élève.

B. Objectifs de la section sportive :

Les objectifs de formation sont :

① Au niveau social :

Apprendre à s'organiser, à se gérer, à faire des choix en fonction d'objectifs précis, à aider les élèves footballeurs à respecter les règles et autres formes de relations.

② Participer à leur éducation citoyenne :

Scolaire : réussir le projet scolaire de l'élève quelque soit la filière choisie.

Sportif : renforcer et consolider les bases en améliorant les qualités techniques, tactiques, physiques et psychologiques des élèves de la section sportive.

C. Perspectives et orientations :

La Section Sportive Football du Lycée Jean Hinglo s'inscrit dans la continuité scolaire des sections sportives football des collèges, du pôle Espoir et peut se prolonger pour les meilleurs dans le cadre d'un centre de formation d'un club professionnel.

L'élève doit obligatoirement être licencié à la Ligue Réunionnaise de Football.

D. Recrutement :

La Section Sportive Football pour la rentrée scolaire 2023-2024 s'adresse à des élèves dont l'orientation en classe de seconde générale et technologique a été validée par le conseil de classe de 3ème.

Le recrutement se fondera sur des tests sportifs (10 et 11 mai 2023) ainsi que sur un entretien de motivation (Vendredi 12 mai 2023).

Une commission présidée par le chef d'établissement, (ou son représentant) décidera de l'admission au regard des résultats **scolaires** et **sportifs**.

E. Fonctionnement :

La scolarité en section sportive Football s'effectue sur un cycle de 3 ans : classes de seconde, première, et terminale générale ou technologique.

La section sportive football dispose de 35 places tous niveaux confondus.

Les résultats scolaires, l'attitude face au travail, l'orientation, le comportement de l'élève, les résultats sportifs et la filière scolaire choisie détermineront la poursuite de l'élève dans la section sportive football du lycée Jean Hinglo.

L'élève s'engage pour l'année scolaire 2023-2024 sauf problème de santé ou raison majeure, aucune démission ne sera acceptée en cours d'année scolaire.

F. Hébergement :

Les entrainements étant planifiés le soir de 16h30 à 18h00, le régime de l'internat est fortement conseillé pour limiter la fatigabilité. L'accueil à l'internat peut se faire dès le dimanche soir 20h00 (hors repas). La demi-pension est recommandée pour avoir l'assurance d'une nourriture équilibrée et suffisante pour chaque élève.

G. L'entraînement :

Pour permettre la poursuite de la section sportive de la seconde à la terminale, les séances d'entraînement sont organisées de 16h30 à 18h (lundis, mardis et jeudis) en alternance avec les entrainements en club (vendredis).

3 séances de 1 heure 30 minutes d'entraînement par semaine, **et une séance** d'une heure de musculation sur le temps scolaire sont programmées. Elles seront dirigées par l'enseignant d'EPS ou le responsable de la section.

Les deux heures d'EPS seront réglementairement effectuées et adaptées aux sportifs de haut niveau. L'activité foot pourra se poursuivre les mercredis après-midi dans le cadre de l'UNSS (entrainements ou matchs).

Par convention, la Fédération Française de Football et l'Education Nationale imposent aux élèves des sections sportives **l'inscription OBLIGATOIRE** à l'Association Sportive du Lycée (UNSS).

H. Les installations sportives :

Les vestiaires et terrains d'entraînement utilisés sont ceux du site sportif municipal situé à quelques mètres seulement du Lycée Jean Hinglo, (ou quelques fois sur le terrain synthétique de Manès à dix minutes à pied, lors de l'été austral en raison de la fermeture des terrains en herbe).

Inscription aux tests et entretiens d'admissions à la section sportive football :

La Fiche de candidature ci-jointe (doc 1) à remplir et à retourner signée par le responsable légal(e) de l'élève pour le **Vendredi 28 avril 2023**.

Cette fiche devra être accompagnée de :

- La photocopie de la licence en cours.
- Les 2 bulletins trimestriels (1^{er} et 2^{ème} trimestre) de l'année scolaire en cours.
- L'avis du professeur d'EPS de la classe (doc 2) pour le passage en classe de seconde générale.
- L'avis du Chef d'établissement de la classe (doc 3) pour le passage en classe de seconde générale.

Le dossier doit être complet pour être examiné par la commission.



2 rue des Sans-soucis – CS 81107 / 97829 LE PORT CEDEX Tél. 02 62 71.19.00 – Fax. 02 62 71.19.01
 Adresse mail : Ce.9740979w@ac-reunion.fr
 Site : <http://lycee-jhinglo.ac-reunion.fr>

Rentrée scolaire 2023-2024

DOC 1

SECTION SPORTIVE FOOTBALL  CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

(Attention cette fiche de candidature d'entrée à la section sportive football n'est pas une fiche d'inscription officielle au lycée Jean Hinglo).

NOM : Prénom :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

ADRESSE MAIL :@.....

N° DE TELEPHONE FIXE : GSM (Parents) :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE ACTUEL :

CLASSE : Section Sportive Football Collège : OUI NON

Pôle Espoir : OUI NON

FOOTBALL: CLUB ACTUEL:

Adresse :

POSTE OCCUPE SUR LE TERRAIN : Gardien de But Défenseur Milieu de terrain Attaquant(1)

INTERNAT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023 : OUI NON

(1) Rayez les mentions inutiles

Je soussigné(e).....représentant(e) légal de l'élèveautorise la candidature de mon enfant à l'entrée dans la section sportive football du lycée Jean Hinglo.

Date et Signature



2 rue des Sans-soucis – CS 81107 / 97829 LE PORT CEDEX Tél. 02 62 71.19.00 – Fax. 02 62 71.19.01
Adresse mail : Ce.9740979w@ac-reunion.fr
Site : <http://lycee-jhinglo.ac-reunion.fr>

Attestation du Professeur d'EPS:

Avis du professeur d'EPS sur l'intégration à la section sportive et aptitude à concilier études et sport de haut niveau :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

SIGNATURE DU PROFESSEUR



2 rue des Sans-soucis – CS 81107 / 97829 LE PORT CEDEX Tél. 02 62 71.19.00 – Fax. 02 62 71.19.01
Adresse mail : Ce.9740979w@ac-reunion.fr
Site : <http://lycee-jhinglo.ac-reunion.fr>

Attestation du chef d'établissement

Je soussigné(e), Mme ou M. le (la) Principal(e) du Collège

.....

Atteste que l'élève :

Nom :Prénom.....

Classe :

- a la capacité de travail et les résultats suffisants pour intégrer la section d'excellence sportive Football du lycée Jean Hinglo.
- n'a pas la capacité de travail et les résultats suffisants pour intégrer la section d'excellence sportive Football du lycée Jean Hinglo.

Orientation prévue pour 2023-2024 :

Date :

Cachet et signature du (de la) Principal(e)

(1) Cocher la case correspondante